

Comité d'Accompagnement de FLAUREA CHEMICALS et HÖGANÄS BELGIUM

PROCES VERBAL DEFINITIF

REUNION DU 13 OCTOBRE 2020

mre, vde, vra, pki

Présents:

Pour le groupe de l'entreprise:

Monsieur Benoît GOBEAUX, HÖGANÄS BELGIUM Quality Control and Environment Manager - ATH

Monsieur Vincent RASNEUR, HÖGANÄS BELGIUM Directeur Général - ATH

Madame Anne DELHOVREN, HÖGANÄS BELGIUM Qualité – ATH

Monsieur Yves ANDRE, FLAUREA CHEMICALS Directeur - ATH

Monsieur Patrick KICQ, FLAUREA CHEMICALS Conseiller en prévention – ATH

Monsieur Christophe LAUBIGNAT, FLAUREA CHEMICALS Responsable Commercial – ATH

Monsieur Andy VANDENSTEEN, FLAUREA CHEMICALS Responsable projet – ATH

Pour le groupe des riverains:

Monsieur Marc RENARD, - ATH

Madame Nathalie VANCASTER, - ATH

Monsieur Bernard VERHAEGHE, - ATH

Monsieur Philippe DELEHOUZEE, - ATH

Pour le groupe des administrations:

Madame Véronique DESMET, ADMINISTRATION COMMUNALE D'ATH Service Environnement – ATH

Monsieur Didier VANHAELE, ADMINISTRATION COMMUNALE D'ATH - PLANU - ATH

Madame Anne-Sophie PYPE, PROVINCE DE HAINAUT Bureau de Sécurité - MONS

Monsieur Samuel ANCION, SPW- RAM Inspecteur RAM - SPW - JAMBES

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A. - S.P.W Attaché qualifié - MONS

Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut

Excusés:

Monsieur Serge COUPE, - ATH

Monsieur Bruno LEFEBVRE, VILLE D'ATH Bourgmestre - ATH

Monsieur Ronny BALCAEN, ADMINISTRATION COMMUNALE D'ATH Echevin de la transition écologique - ATH

Premier point:

Accueil – présences, fonctionnement, calendrier des réunions, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance et informe l'assemblée des mesures de précautions en vigueur en raison de la situation actuelle.

Il rappelle que face à cette pandémie (crise sanitaire) et à la suite des décisions du Conseil National de Sécurité (CNS), considérant le caractère exceptionnel de la situation mais aussi sur base du principe de précaution, toutes les réunions ont été annulées. Il est acté par l'assemblée pour les raisons qui précèdent la suppression de la réunion du comité d'accompagnement du 24/03/2020.

Cependant face à cette situation inédite et de manière à conserver la bonne communication entre les différents partenaires, un canal de communication a été maintenu via la liste de distribution.

Il remercie l'ensemble des membres pour leur souplesse et leur compréhension ainsi que pour les diverses marques de soutien envoyées. Il salue la démarche des entreprises en ce qui concerne le reporting.

Il en va de même en ce qui concerne la réponse de Monsieur ANCION au groupe citoyen "vigilance Seveso"

Les dites notes seront annexées au présent PV à l'attention des membres du comité (respectivement annexe 1, 2 et 3).

Il souhaite la bienvenue à Monsieur KICQ, le nouveau conseiller en prévention de FLAUREA CHEMICALS ainsi qu'à ses collègues et à Monsieur VANHAELE fonctionnaire Planu de la Ville d'ATH et les invitent à se présenter.

Pour mémoire, le procès-verbal de la réunion du 08/10/2019 a été approuvé définitivement et peut-être publié sur le site de la Ville d'Ath.

En concertation, l'assemblée fixe le **calendrier 2021** des prochaines réunions du comité d'accompagnement à savoir:

- **Mardi 27 avril 2021 à 18h00** dans les locaux de l'entreprise HÖGANÄS BELGIUM, rue vieux chemin de Tournai 116 à Ath.
- **Mardi 12 octobre 2021 à 18h00** dans les locaux de l'entreprise FLAUREA CHEMICALS, quai des Usines 12 à Ath.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

1. Accueil et mesures de précautions: présences, fonctionnement, synthèse période covid, calendrier des réunions.

2. Présentation de Madame PYPE -Attachée à la planification d'urgence pour les entreprises Seveso - Bureau de sécurité du Gouverneur de la Province de Hainaut + communication en cas de crise.

3. Synthèse de l'activité de l'entreprise, période Covid, dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents

4. Nuisances depuis la dernière réunion du comité

5. Fonctionnement, prochain ordre du jour

6. Divers

Points complémentaires :

- Compte-rendu de la réunion technique qui s'est déroulée à l'Administration communale d'Ath, le 18/11/2019, en présence de la SA Höganäs et différentes instances.
- Explications de la demande de révision des conditions particulières d'exploitation de la société Höganäs transmise par le fonctionnaire technique.
- Communication de Monsieur COUPE

Pour mémoire, en ce qui concerne les demandes récurrentes du groupe des riverains et notamment de Monsieur Renard concernant "un exposé vulgarisé sur les risques liés aux métaux lourds, le président rappelle les différentes démarches effectuées auprès de divers organismes sans succès (à titre gratuit) et interroge la Ville concernant le fruit de ses recherches.

Madame DESMET signale que le professeur Charlier accepterait d'intervenir moyennant finance.

Après discussion, l'assemblée convient qu'il serait souhaitable dans un premier temps de préciser les attentes de chacun des membres en regards de l'intervention souhaitée et ce de manière à établir un cahier des charges. Il conviendra ensuite sur cette base de préciser le coût de cette intervention. Pour ce faire, il est demandé aux membres de communiquer leurs desiderata par courriel à Madame DESMET qui informera par la suite le comité du montant de l'offre du professeur Charlier.

Madame DESMET précise le 3/11/2020 par courriel, que selon les informations reçues, le professeur Charlier ne peut pas se permettre de perdre du temps dans des trajets, elle accepterait uniquement des travaux d'analyse de dossier avec rédaction d'avis d'expertise.

Deuxième point:

Présentation de Madame PYPE -Attachée à la planification d'urgence pour les entreprises Seveso - Bureau de sécurité du Gouverneur de la Province de Hainaut + communication en cas de crise

Madame PYPE présente le Bureau de sécurité du Gouverneur de la Province de Hainaut.

La présentation dans son ensemble est reprise en annexe du présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 4).

En réponse à Monsieur Renard, Madame PYPE explique que le plan d'urgence externe existe et est mis à jour. Elle signale que FLAUREA CHEMICALS effectuera un exercice type « ALEX » (coordination de la chaîne d'alerte avec les services de secours et les autorités compétentes).

En réponse à Madame VANCASTER, Madame PYPE précise que cet exercice multidisciplinaire est parfaitement adapté aux conditions Covid et s'effectue dans le délai prescrit de 3 ans. Il n'y a pas eu de révision du calendrier. Elle rappelle que la surveillance et la planification d'urgence des entreprises Seveso sont de la responsabilité du Gouverneur.

En réponse aux riverains, Madame PYPE indique que le scénario est établi en collaboration avec l'exploitant sur base des scénarii repris dans le rapport de sécurité et

qu'il s'agit d'un exercice menant à un accident grave mobilisant les différentes disciplines.

Troisième point:

Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

HÖGANÄS BELGIUM

Monsieur RASNEUR, informe de la modification de permis et de la visite du DPC, il y a un mois (rien de majeur à signaler). Le projet de toit est terminé. La capacité de stockage en interne a été augmentée de telle manière à rentrer les sacs stockés en extérieur.

En ce qui concerne le stockage d'azote, une correction du système d'éclairage avec détection / illumination momentanée a été effectuée.

Monsieur RASNEUR rappelle qu'il s'agit d'un accès sécurisé au site pour les camions.

Le président signale à ce sujet (cuves d'azotes) que des remarques sur l'aspect visuel lui avaient été formulées par Monsieur COUPE. Il en va de même en ce qui concerne le stockage des sacs à l'extérieur.

En réponse à la question de Monsieur COUPE concernant les écoulements de boues sur la voirie et provenant de la prairie située Vieux chemin de Tournai, Monsieur RASNEUR indique que ce terrain n'est pas la propriété et ne dépend aucunement d' HÖGANÄS BELGIUM.

En terme de gros projet, Monsieur RASNEUR rappelle la demande de permis en cours pour l'installation de panneaux solaires d'une puissance totale de près de 5,961 Mégawatts-crête sur le terrain situé à l'arrière. La décision de l'autorité compétente (DPA) est attendue pour le mois de décembre 2020.

(Madame DESMET précise pour information le 03/11/2020 que la décision des Fonctionnaires Technique et Délégué a été prise le 26/10/2020).

Le contexte général Covid impacte actuellement la société avec du chômage économique et des perspectives floues à ce stade.

FLAUREA CHEMICALS

Monsieur ANDRE explique que l'entreprise s'est adaptée face à la situation en développant une politique de concertation avec le personnel (référendum). FLAUREA CHEMICALS a respecté les choix et les attentes du personnel (80% souhaitant poursuivre le travail et chômage technique pour ceux ne souhaitant pas poursuivre).

Un plan d'action Cadmium – Cloison / sas au laboratoire et un plan de nettoyage complet a été mis en place en section production pour améliorer les conditions de travail. Des rénovations ont été réalisées sur les encuvements.

Monsieur ANDRE indique que les investissements se poursuivent.

En matière de personnel l'entreprise mise sur la jeunesse et le dynamisme avec des

remplacements et embauches.

Messieurs KICQ, LAUBIGNAT et VANDENSTEEN respectivement Conseiller en prévention, Responsable commercial et Responsable projet (énergie) se présentent.

Monsieur LAUBIGNAT détaille à quoi servent les substances produites à ATH à savoir pour le Chlorure de Zinc, le traitement de l'eau (eau potable – protection), la pharmacie (SANOFI), la fabrication de plastiques et pour le Cadmium la fabrication de panneaux photovoltaïques ou de batteries pour le stockage d'énergie...

Monsieur ANDRE attire l'attention sur le caractère crucial de poursuivre la production de certaines matières en cette période Covid et ce à la demande du secteur pharmaceutique, ce marché étant actuellement en croissance.

Monsieur VANDENSTEEN indique qu'il gère notamment le projet de passage au gaz (remplacement du Fioul) en 2 phases :

-Phase 1 (réalisée en Juin 2020) pour le chauffage des bâtiments administratifs, Réfectoire et ateliers.

-Phase 2 (prévue 2021/ 2022) extension sur tout le site

En réponse à Madame VANCASTER, Monsieur ANDRE explique l'historique de la fonction Conseiller en Prévention (CP) : Floridienne 2 CP niveau1 pour un Effectif de 150 personnes, puis Flauréa en 2015 1 CP niveau 1 et 1 CP niveau 2 pour 78 personnes et en 2019, suite au plan Renault, Flauréa a maintenu un seul poste de Conseiller en Prévention niveau 1 pour un effectif réduit à 53 personnes.

Monsieur RENARD rappelle la proposition de visite de l'entreprise prévue initialement en mars et signale qu'il est toujours intéressé. Monsieur ANDRE propose d'accueillir les membres du comité dès que les conditions sanitaires le permettront.

Quatrième point:

Nuisances

Madame DESMET signale les plaintes relatives aux bruits enregistrés depuis la dernière réunion à savoir : le 10/07/2020, le 25/07/2020, le 26/07/2020, le 29/07/2020, le 05/08/2020, le 21/08/2020, le 01/09/2020 et le 08/09/2020.

Monsieur RASNEUR signale que différentes dispositions et des mesures ont été prises afin de réduire les nuisances sonores liées au déchargement d'azote: échappement du conduit placé à l'intérieur, demande au fournisseur d'effectuer si possible les remplissages en journée (+ véhicules adaptés).

Il faut aussi relever les informations réalisées préventivement et ce préalablement à des opérations susceptibles de générer des nuisances ponctuelles à savoir le 05/08/2020 (courriel de Monsieur GOBEAUX concernant la vidange des cuves d'azote liquide par détente dans l'atmosphère), 05/06/2020 (information de FLAUREA CHEMICALS relative au démantèlement et enlèvement de cuves découpées sur site avec dégagement de fumées et odeurs).

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un enregistrement et d'un suivi.

Il est constaté que le mode communication défini précédemment fonctionne bien.

Pour rappel, le service Environnement de la ville d'ATH est joignable durant les heures de bureau au numéro 068/68 12 50 ou par mail : environnement@ath.be.

En cas de plainte, le service Environnement de la ville d'ATH informe et répercute rapidement l'information aux entreprises du comité et / ou inversement en cas d'incident. Il est possible aussi de contacter directement les entreprises aux coordonnées suivantes:

- HÖGANÄS BELGIUM – +32 68 268 989
- FLAUREA CHEMICALS – +32 68 278 727

Madame DESMET continuera de communiquer les informations relatives à ces plaintes aux membres du comité.

Cinquième point:

Fonctionnement, prochain ordre du jour

Les points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion sont :

1. Accueil: présences, fonctionnement, rappel calendrier des réunions
- 2.1. Risques liés aux principaux métaux lourds (Ni, Zn, Cr, Cd, Pb) - Sollicitation Prof Charlier (sous réserve – cfr ci-avant point 1).
- 2.2 Dernières nouvelles des entreprises: autorisations, projets, incidents
3. Nuisances depuis la dernière réunion du comité
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour
5. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant, ils seront intégrés dans les divers.

Sixième point:

Divers

Points complémentaires :

-Compte-rendu de la réunion technique qui s'est déroulée à l'Administration communale d'Ath, le 18/11/2019, en présence de la SA Höganäs et différentes instances.

Madame DESMET présente le compte rendu de la réunion technique du 18/11/2019. Le contenu de l'intervention ainsi que la présentation de l'ISSEP sont repris en annexe du présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 5 et 6).

Monsieur RENARD indique que le site de l'ISSEP a été modifié (<https://www.wallonair.be>) et qu'il est plus difficile de trouver et d'avoir les informations concernant la qualité de l'air.

En réponse aux demandes des riverains, Madame DESMET indique qu'elle préviendra le comité dès que l'AWAC l'informera que les résultats de la campagne réalisée en début d'année seront disponibles. Le président sollicitera ensuite l'AWAC pour une présentation en séance des résultats de cette campagne dans les meilleurs délais.

-Communication de Monsieur COUPE (cfr. point 3).

- Monsieur RENARD précise que le point traité dans l'annexe 4 a été présenté in extenso en réunion, que les annexes 1, 2 et 5 ont fait l'objet des commentaires nécessaires de la

part des personnes concernées, mais que les annexes 3 et 6 ont été jointes au procès verbal, mais sans lecture ni commentaires particuliers.

Il n'y a plus de divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants